

Image not found or type unknown



Demande de remboursement d'une facture non payée d'i y a 3ans

Par **Chouchoua**, le **26/09/2015** à **00:39**

Bonjour, j'ai reçu il y a quelques jours un appel téléphonique d'une personne qui appelait de la part d'un huissier de justice pour que je paye une assurance maison (non payée à l'époque) de 2012. Je n'ai ni reçu de courrier avant cet appel téléphonique et n'ai aucun souvenir de cette facture non payée. Est-ce légal?

Par **chaber**, le **26/09/2015** à **07:08**

bonjour,

En assurance la **prescription est de 2 ans**, tant pour l'assuré que pour l'assureur, y compris le recouvrement de primes impayées

Sans titre exécutoire l'huissier n'a aucun pouvoir